

portent pas exclusivement cette marque. Il existe, par exemple, une gravure de sa main où se voit la marque I. F. et, ce qui est tout à fait décisif, c'est que le même dessin, d'une exécution absolument identique quoique agrandi, offre ailleurs les lettres P. V.

Il n'y a donc pas lieu de voir, dans les unes ni dans les autres, les initiales du maître. C'est d'ailleurs une erreur généralement admise d'attribuer à leurs auteurs les monogrammes dont sont accompagnées les gravures sur bois du *xvi^e* siècle. Cet usage était en effet répandu en Allemagne, mais il n'en était pas de même en France et notamment à Lyon. Dans les rares circonstances où nos artistes ont signé les planches sorties de leurs mains, ils ont accompagné leurs initiales ou leurs noms de désignations qui ne pouvaient pas permettre de les confondre avec celles des éditeurs. On doit donc tenir pour certain qu'en France la plupart des monogrammes de cette époque attribués à des artistes sont ceux des imprimeurs ou libraires à qui les planches appartenaient.

Telles sont à Lyon, par exemple, les initiales I. F. qui indiquent Jean Frellon, C. B. qui signifient Clément Baudin, T. A. qui désignent Thibaud Ancelin, etc. Il en est de même des lettres en question P. V., marque sur laquelle je n'exposerai pas mes conjectures trop peu étayées jusqu'à présent.

On ne s'étonnera plus, par conséquent, de trouver, comme dans l'exemple cité, les planches d'un même artiste marquées de différents monogrammes, non plus que de rencontrer une seule gravure portant deux chiffres, particularité inexplicable si on voulait y voir des initiales de maîtres, mais qui se justifie fort bien par l'asso-